

DOSSIER INSCRIT A L'ORDRE DU JOUR DE LA CDAC
du 13 mai 2014
Salle des Vitraux

Dossier n° 2014-03 : 9 h 30 :

DIEPPE - avenue Charles Nicolle, village Neuville les Dieppe : Création (par reconstruction) d'un ensemble commercial, composé d'un magasin LIDL de 1 286 m² et d'une boucherie de 87 m², portant ainsi la surface totale de vente à 1 373 m²

Membres présents :

- Monsieur François LEFEBVRE représentant le maire de Dieppe, commune d'implantation ;
- Monsieur Franck SOTTOU représentant le président de la communauté d'agglomération de la région dieppoise ;
- Monsieur Alain DEPREAUX représentant le président du syndicat mixte du pays dieppois - Terroir de Caux, ECPI chargé du schéma de cohérence territoriale ;
- Monsieur Philippe SCHAPMAN (UFC que choisir), personnalité qualifiée en matière de développement durable ;
- Monsieur Olivier GOSSELIN (conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) personnalité qualifiée en matière d'aménagement du territoire ;

Membres excusés :

- Monsieur Yves DERRIEN, maire de la commune d'Eu, deuxième commune la plus peuplée de l'arrondissement ;
- Monsieur Nicolas ROULY, président du conseil général de Seine-Maritime ;
- Madame Frédérique THAFOURNEL (confédération syndicale des familles) ou Monsieur Hubert GUILBERT (INDECOSA-CGT), personnalités qualifiées en matière de la consommation ;

Dossier n° 2014-04 : DOSSIER RETIRE

Harfleur - 12 rue Friedrich Engels : création (par transfert) d'un magasin Lidl, d'une surface de vente de 1 286 m²